

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1950

Liste complémentaire d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de petits travaux d'investissement

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 MARS 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2016/1950 - LISTE COMPLEMENTAIRE D'AUTORISATIONS  
D'URBANISME NECESSAIRES A LA REALISATION DE  
PETITS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT (DIRECTION DE  
LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2015/1719 du 17 décembre 2015 et n° 2016/1816 du 18 janvier 2016, le Conseil municipal a approuvé le dépôt des autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation des petits travaux d'investissement définis dans le cadre de la programmation des enveloppes de travaux du propriétaire et de travaux d'aménagement.

Il convient aujourd'hui de compléter cette liste et d'ajouter les opérations figurant sur le tableau ci-dessous :

N° EI	Libellé	Adresse EI	Arts	Descriptif travaux
01046	Mairie du 1 <sup>er</sup>	Place Sathonay	1 <sup>er</sup>	Modification des panneaux d'affichage
01046	Mairie du 1 <sup>er</sup>	Place Sathonay	1 <sup>er</sup>	Remplacement de menuiseries extérieures
03024	EAJE Rochaix	60-62, rue Professeur Rochaix	3 <sup>e</sup>	Remplacement des menuiseries extérieures
03043	Gymnase Jeanne d'Arc	33, rue Jeanne d'Arc	3 <sup>e</sup>	Isolation de la toiture
05002	Groupe scolaire Fulchiron	15, quai Fulchiron	5 <sup>e</sup>	Isolation de la toiture
05011	Groupe scolaire Les Gémeaux	54 rue Pierre Valdo	5 <sup>e</sup>	Démolition d'un bâtiment préfabriqué
08006	Ecole maternelle Mermoz	28, rue Professeur Ranvier	8 <sup>e</sup>	Pose d'un portail
08007	Groupe scolaire Jean Mermoz	194, boulevard Pinel	8 <sup>e</sup>	Sécurisation du mur d'entrée par la pose d'un grillage
09019	Groupe scolaire Les Dahlias	304 avenue Andreï Sakharov	9 <sup>e</sup>	Démolition d'un bâtiment préfabriqué
09022	Groupe scolaire La Sauvagère	1, square Mouriquand	9 <sup>e</sup>	Isolation de la toiture

Vu les délibérations n° 2015/1719 du 17 décembre 2015 et n° 2016/1816 du 18 janvier 2016 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

**DELIBERE**

1- La liste complémentaire d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de petits travaux d'investissement est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces petits travaux d'investissement.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY